

Mardi 27 septembre 2011

tarif dans les restaurants scolaires : la droite fait mieux que la gauche

Pardon pour ce titre un peu lourd, mais ça commence à bien faire !

La gauche a passé une bonne partie de sa campagne électorale cantonales à affirmer que la nouvelle majorité de droite allait supprimer le dispositif RESTO COLLEGE qui permet de tenir compte du revenu des parents pour fixer le tarif des repas pris dans les cantines scolaires. Cela était une caricature de notre programme qui prévoyait au contraire de conserver ce dispositif, que nous avions nous même créé, tout en l'adaptant aux contraintes budgétaires nouvelles, et en lui donnant davantage d'équité.

Vous trouverez ci dessous "la grille" nouvelle qui s'applique dans les collèges de notre département.

Plusieurs remarques :

- le tarif pour les plus bas revenus est inchangé
- les tarifs intermédiaires sont baissés, inchangés ou augmentés selon les cas
- le tarif supérieur est augmenté. Il reste toutefois inférieur de 60 % environ au coût réel du repas servi.

Ainsi, tous les parents d'élèves bénéficient bien d'une subvention pour le repas de leurs enfants, m'me si ceux qui ont les revenus les plus hauts sont davantage mis à contribution. Nous sommes conscients de l'effort demandé à certaines catégories, indispensable dans la situation budgétaire du département.

Mais puisque nos élus et militants socialistes nous donnent des leçons, nous ferons tout de même observer que :

- dans les écoles primaires d'Argenteuil ou le tarif est fixé par la municipalité socialiste d'Argenteuil le tarif pour le plus défavorisés est de 1 euros (soit supérieur de 20 % environ a celui pratiqué dans les collèges)
- pour les lycéens , le Conseil régional n'a pas homogénéisé ses tarifs. Il y a donc 7000 tarifs différents en Ile de France ! Cela conduit a des situations aberrantes, des lycées d'une m'me ville n'ayant pas forcément le m'me tarif. Pour des lycées e villes populaires comme La Courneuve ou Aubervilliers, les tarifs sont tres nettement supérieur au tarif le plus élevé payé dans les collèges du Val d'Oise. Pour Argebteuil, le prix pour les plus défavorisés est e 1,30 euros (soit supérieur de 70 % a ceux du Conseil général pour les m'mes catégories.

Une habile propagande laisse penser que le Conseil général de droite aurait adopté des mesures moins généreuses que les collectivités de gauche (mairie d'Argenteuil ou conseil régional). Ceux qui disent cela ont été trompés et trompent à leur tour les autres. Je comprends que ce soit insupportable à la gauche de voir la droite plus active qu'elle en matière sociale, mais dans ce domaine, c'est ainsi.

Ressources mensuelles*	tarif pour un repas
- inférieures ou égales à 300 €	0,85
- comprises entre 301 et 500 €	1,30
- comprises entre 501 et 750 €	1,90
- comprises entre 751 et 1000 €	2,50
- comprises entre 1001 et 1250 €	3,10
- supérieures à 1250 €	3,75

Les ressources mensuelles sont obtenues en divisant le revenu fiscal de référence annuel par 12 et par le nombre de parts

Share Plus

Publié dans : **argenteuil** Par Philippe Métézeau

Partager l'article : tarif dans les restaurants s

Pardon pour ce titre un peu lourd, mais ça commence à bien faire ! La gauche a passé une bonne partie de sa campagne...

[CONTACT](#) - [C.G.U.](#) - [SIGNALER UN ABUS](#) - [ARTICLES LES PLUS COMMENTÉS](#)

Share